

réseau spécial



DOSSIER FORMATEURS TECHNIQUES SPÉCIALISTES MÉTIERS

Après plusieurs mois de négociations, **une entente de principe** est intervenue avec Hydro-Québec dans le dossier mentionné en titre.

L'acceptation de cette entente était fortement recommandée par le comité exécutif provincial. Une tournée d'assemblées s'est effectuée partout en province afin de faire voter les membres concernés avant la fin de l'année 2010.

Le dépouillement du **vote** a eu lieu le **16 décembre** à Québec. Avec un fort taux de participation (environ 80 %), l'entente fût entérinée avec une majorité de près de **98 %** ! Merci de votre présence !

L'entente prévoit, entre autres, des modifications aux descriptifs d'emplois et par conséquent, une reclassification salariale au niveau VIII pour l'ensemble des formateurs techniques ainsi qu'une assignation temporaire au niveau IX pour les deux années de l'entente.

Nous désirons remercier les membres du comité de négociation qui ont fait preuve de dévouement tout au long du processus: Messieurs Gaétan Roy, Luc Quintal et André Roy de même que Maxime Valade, conseiller syndical.

Richard Perreault
Président provincial

Charles Fleury
Secrétaire général